



CONVENTION DE FINANCEMENT DE TRAVAUX

ENTRE

Dijon métropole, dont le siège est :

40, avenue du Drapeau
CS 17510
21075 DIJON Cedex

représentée par son Président Monsieur François REBSAMEN, en application de la délibération du Conseil Métropolitain du 27 septembre 2018.

ET

La ville de Talant, dont le siège est :

1, Place de la Mairie
21240 TALANT

représentée par son Maire Monsieur Gilbert MENUT, en application de la délibération du conseil municipal du

Il est convenu ce qui suit :

Article 1^{er} : Objet de la convention

La ville de Talant souhaite faire déplacer le poteau d'incendie n°928 situé au 3 Allée des corvées à Talant de l'autre côté de la rue afin de libérer la parcelle cadastrée BB332p appartenant à la commune, en vue d'un usage ultérieur (voir plan de situation en annexe 1).

Depuis le 28 avril 2017, Dijon Métropole exerce la compétence DECI (défense extérieure contre l'incendie). A ce titre elle a la charge de la gestion du patrimoine lié à cette compétence.

Les travaux liés à cette compétence sont réalisés au travers d'une prestation annexe au contrat de concession de l'eau potable de la commune de Talant.

Cette convention fixe les conditions financières dans lesquelles l'opération doit être réalisée.

Article 2 : Description et coût des travaux

Les travaux à exécuter sont les suivants :

- Dépose du poteau d'incendie n° 928 situé 3 allée des corvées à Talant de l'autre côté de la voirie.

Le déplacement prévoit les prestations suivantes :

- Le démontage du PI initial et l'annulation du branchement existant,
- La création du nouveau branchement et la pose d'un PI Bayard type choc équipé d'un kit de sécurité, sur le trottoir opposé, après validation de l'emplacement par les services de voirie de la Métropole,
- Le test de compactage des tranchées sous voirie
- les tests de mise en service,
- les documents nécessaires à son intégration dans le patrimoine de la Métropole,
- les déclarations auprès des services du SDIS 21.

L'ensemble de ces prestations a été estimé à 9012,89 euros hors taxes, soit 10.815,49 euros toutes taxes comprises à la date du 31 Août 2018. (devis du prestataire en annexe2).

Article 3 : Maîtrise d'ouvrage et modalités diverses

Dijon métropole sera le Maître d'ouvrage des travaux.

A ce titre, elle commandera à son prestataire au travers de la prestation DECI, prestation annexe au contrat de concession eau potable de la ville de Talant, l'exécution des travaux.

Dijon métropole procèdera au paiement des factures correspondantes.

Article 4 : Dispositions financières

Le coût de l'opération devant être à la charge du demandeur, Mairie de Talant remboursera à Dijon métropole les dépenses qu'elle aura réalisées.

Ce remboursement sera effectué selon l'échéancier suivant :

- 50 % du coût prévisionnel lors de l'établissement du bon de commande au prestataire,
- et le solde sur présentation du décompte général définitif des travaux.

Dijon métropole émettra les titres de recettes correspondants en faisant apparaître des montants hors taxes.

Article 5 : Durée de la convention

La présente convention, qui entrera en vigueur à compter de sa notification, prendra fin après remboursement de la totalité des sommes dues par la commune de Talant à Dijon métropole.

Article 6 : Règlement de litiges

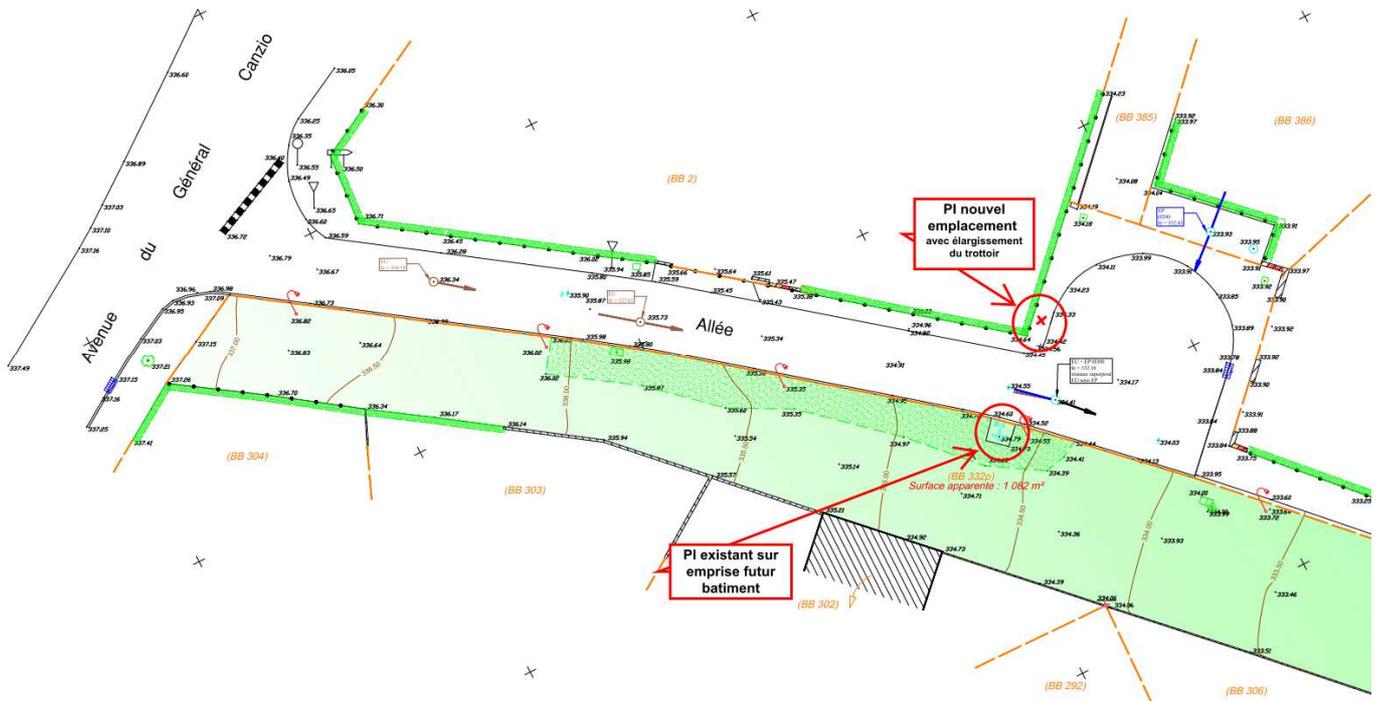
En cas de contentieux portant sur l'application de cette convention et seulement après avoir épuisé toutes les possibilités de règlement à l'amiable, les parties conviennent de s'en remettre au Tribunal Administratif de Dijon.

Fait à Dijon, le

Le Maire de Talant,
Monsieur Gilbert MENUT

Le Président de Dijon métropole,
Monsieur François Rebsamen

Annexe 1 : plan de situation



Devis établi le : 01/08/2018

Votre Contact : P. PROUVENSIER
Tél. 03.80.40.75.40

DIJON METROPOLE

40 AVENUE DU DRAPEAU - BP 17510
21075 DIJON CEDEX

DUPLICATA DEVIS TRAVAUX ET PRESTATIONS N° 881123-2

Adresse des travaux

FACE N°3
ALLEE DES CORVEES
21240 TALANT

Désignation et observations

Dépose du PI N° 928 Bayard type saphir non choc DN 100
Création d'un nouveau branchement avec pose PI Bayard
Saphir Choc DN 100 équipé kit de sécurité

*	Code	Description des travaux et prestations	Unité	Qté	Prix unit. en euros	Total HT en euros	Tx TVA
	28.	Mise en place d'un nouveau poteau incendie de 100 mm "Bayard saphir choc"	Forfait	1	1.148,01	1.148,01	20 %
	58.	Main d'oeuvre technicien pour les travaux correctifs de remise en état, l'heure	Unité	1	53,63	53,63	20 %
	64.	Visite de réception et mise en service d'un poteau/bouche incendie sur réseau d'eau sous pression - pour PEI neuf et installé par le délégataire	Forfait	1	103,19	103,19	20 %
		Préparation étude d'implantation et suivi des travaux	Unité	1	97,02	97,02	20 %
		Déclaration DT-DICT selon CSD	Unité	1	95,74	95,74	20 %
		Marquage-piquetage	Unité	1	25,19	25,19	20 %
		Essai de compactage	Unité	1	120,93	120,93	20 %
		Etablissement dossier de récolement	Unité	1	251,94	251,94	20 %
		Installation de chantier	Unité	1	352,71	352,71	20 %
		Découpage et démolition de trottoirs en enrobés	Mètre carré	4,26	11,57	49,29	20 %
		Dépose/repose bordure de trottoir	Mètre linéaire	2	45,67	91,34	20 %
		Démolition de revêtement < 10 cm	Mètre carré	4,7	11,57	54,38	20 %
		Sciage d'un revêtement de chaussée	Mètre linéaire	13	5,30	68,90	20 %
		Terrassement par engin < 4 m de profondeur	Mètre cube	14,12	35,18	496,74	20 %
		Plus-value pour tranchée exécutée à la main	Mètre cube	1	100,77	100,77	20 %
		Blindage selon normes de sécurité	Mètre carré	4	21,16	84,64	20 %
		Fourniture et pose de grillage avertisseur	Mètre linéaire	5	2,11	10,55	20 %
		Remblai en gravier concassé	Mètre cube	14,12	43,77	618,03	20 %
		Evacuation des déblais dans un rayon de 10 km	Mètre cube	14,12	10,71	151,23	20 %
		Taxe de décharge	Tonne	30,5	11,09	338,25	20 %
		Réfection de chaussée en enrobés	Mètre carré	7,1	120,93	858,60	20 %
		Régalage des remblais	Mètre cube	14,12	5,04	71,16	20 %
		Compactage des remblais	Mètre cube	14,12	5,04	71,16	20 %
		Raccordement sur conduite dn 150	Unité	1	1.053,47	1.053,47	20 %
		Robinet-vanne dn 100 s/bac réglable	Unité	1	761,55	761,55	20 %
		Tuyau fonte standard dn 100	Mètre linéaire	4	63,06	252,24	20 %



DUPLICATA DEVIS TRAVAUX ET PRESTATIONS N° 881123-2

*	Code	Description des travaux et prestations	Unité	Qté	Prix unit. en euros	Total HT en euros	Tx TVA
		Raccord bride emboîtement dn 150	Unité	2	235,69	471,38	20 %
		Raccord bride major dn 100	Unité	2	189,15	378,30	20 %
		Té à brides dn 150	Unité	1	332,55	332,55	20 %
		Fourniture et pose kit de sécurité sur PI	Forfait	1	450,00	450,00	20 %
Sous-total HT						9.012,89	

Récapitulatif

Total HT travaux et prestations	9.012,89
TVA 20 %	1.802,60
Total TTC en euros travaux et prestations	10.815,49

Total HT travaux et prestations	9.012,89
TVA 20 %	1.802,60
Total TTC en euros travaux et prestations	10.815,49

(TVA acquittée sur les débits) Voir conditions générales jointes

Je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales jointes au présent devis.

**Bon pour accord, le
Signature**

Merci de renvoyer un exemplaire du devis accepté, daté et signé à l'adresse ci-dessus